



# GROUPE INTERSUD

FACILITATEUR DE CHIFFRE D'AFFAIRES

## Lettre d'information n°109-Janvier 2026

*Cette lettre vous est proposée par INTERSUD, AFRECO, G2C et GCI et sera diffusée à leurs fidèles clients*

### **Mercosur-UE : un libre-échange très encadré**

*En ce début d'année 2026, que le groupe Intersud vous souhaite riche en projets, l'Union Européenne a adopté le projet de traité avec le Mercosur, qui devait être ratifié le 17 janvier au Paraguay. Mais quels sont exactement les enjeux de cet accord si controversé ? La lettre du groupe Intersud fait le point.*

#### **Le Mercosur, un club des cinq**

Créé en 1991, le Mercosur est une zone de libre-échange qui réunissait originellement quatre pays d'Amérique Latine : l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Brésil. La Bolivie l'a rejoint en 2023 mais son arrivée tardive fait qu'elle n'est pas concernée par l'accord avec l'Union Européenne.

Ensemble, les quatre pays fondateurs regroupent quelque 270 millions d'habitants (dont 212 millions pour le seul Brésil) et forment le cinquième ou sixième ensemble économique mondial, selon les méthodes de calcul retenues.

#### **Des échanges encore marginaux**

L'accord adopté par l'Union Européenne est en discussion depuis 1999, soit plus d'un quart de siècle. Son principe est simple : il s'agit de supprimer progressivement les droits de douane sur un peu plus de 90% des échanges entre les deux ensembles économiques. Actuellement, ceux-ci représentent plus de 110 milliards d'euros par an, avec un léger excédent pour les pays du Mercosur (55,2 milliards d'euros d'exportations pour l'UE contre 56 milliards d'euros d'importations).

Aujourd'hui, le Mercosur n'arrive qu'au dixième rang des partenaires commerciaux de l'Union Européenne, soit un peu plus de 2% des exportations. Pour les quatre pays latino-américains en revanche, l'UE est leur deuxième marché, après la Chine.

L'UE importe principalement des minéraux, des produits végétaux, de l'alimentation, des boissons et du tabac, de la pulpe de papier et du papier, des animaux vivants ou des produits animaux. Elle exporte vers le Mercosur des machines et appareils, des produits chimiques, des équipements de transport, des métaux, du plastique et du caoutchouc.

Quant à la France, elle est le 8<sup>e</sup> fournisseur et le 29<sup>e</sup> client du Brésil, le poids lourd du Mercosur. De son côté, le Brésil est le 30<sup>e</sup> client de la France et son 34<sup>e</sup> fournisseur. [L'excédent commercial français](#) -en tendance baissière- a atteint 262 millions d'euros en 2024. [Quant aux investissements français au Brésil](#), ils concernent principalement dans le secteur des services, qui représente plus d'un tiers du stock total, **et notamment** le commerce de détail (ex : Carrefour, Leroy Merlin), la finance et l'assurance (BNP Paribas et sa filiale d'assurance Cardif, CNP Assurances, Société Générale).

### **L'agriculture en première ligne**

C'est la crainte des agriculteurs européens, notamment français : voir déferler sur le vieux continent des produits agricoles produits à bas coût et ne respectant pas les normes européennes en matière environnementale et sanitaire.

L'agrobusiness est en effet un point fort, notamment, du Brésil : elle pèse près d'un quart du PIB de ce pays, et occupe un cinquième de sa population active. Le géant sud-américain s'est érigé en premier exportateur mondial de soja, de jus d'orange et de viande bovine, représentant respectivement 56 %, 76 % et 24 % des exportations mondiales. Et ce, notamment, en faisant un large usage des OGM (organismes génétiquement modifiés) et des produits phytosanitaires.

Toutefois, le traité ne va pas ouvrir d'un coup toutes les vannes à

l'exportation brésilienne : il s'agit essentiellement de prévoir des quotas d'exportation à droits de douane réduits. Concernant la viande bovine, 99 000 tonnes seront annuellement soumises à des droits de douane réduits, de 7,5%, soit 1,5% environ de la production européenne. Quelque 200 000 t sont d'ores et déjà vendues en Europe. Pour la volaille, 180 000 tonnes pourront entrer en franchise de droits, soit 1,4% de la production de l'UE. Cette dernière autorisera l'entrée, sans taxes, de 180 000 tonnes de sucre (1,1% de la consommation), de 60 000 tonnes de riz

(2% de la consommation) et de 450 000 tonnes d'éthanol destiné à l'industrie chimique.

Pas sûr donc que les exportations bondissent, d'autant que le Brésil exporte bien plus vers la Chine que vers l'Union Européenne. En 2024, les trois quarts des exportations brésiliennes de soja allaient vers l'Empire du milieu. En outre, beaucoup de voix s'élèvent, dans le pays, pour pointer du doigt la dépendance au secteur agricole, qui peut freiner le développement des autres branches de l'économie. Au final, les experts prédisent une augmentation de quelques pourcents (de 2 à 7% environ) des exportations agricoles brésiliennes vers l'Europe. L'UE a imposé des clauses de sauvegarde, en cas de progression massive des importations, et des mesures dites « miroir » pour que les produits importés d'Amérique du Sud soient soumis aux mêmes standards de production en matière de pesticides ou d'antibiotiques. Reste que leur respect suppose d'organiser des contrôles réguliers.

Certains secteurs de l'agriculture pourraient toutefois tirer leur épingle du jeu. C'est le cas notamment de la filière laitière. Le traité prévoit la reconnaissance de plus de 300 « indications géographiques », ce qui protégera les secteurs concernés des imitations. Les ventes de poudre de lait pourraient aussi augmenter à terme, avec l'instauration progressive de quotas sans droits de douane. Le secteur des vins et spiritueux, aujourd'hui fortement taxé, pourrait aussi augmenter ses ventes. Une aubaine alors que la Chine et les Etats-Unis ont restreint leurs achats

Selon l'Union Européenne, les importations de produits agricoles et agroalimentaires venant du Mercosur devraient augmenter de 5,7 milliards d'euros d'ici à 2040 (dont 365 millions d'euros pour la viande de bœuf), tandis que les exportations vers le Mercosur progresseraient de 2,9 milliards d'euros (notamment les vins et spiritueux). D'où l'inquiétude des pays agricoles, France en tête.

En dehors des préoccupations économiques des agriculteurs, la question environnementale constitue un point de friction. Les critiques portent notamment sur le risque d'accélération de la déforestation en Amazonie, liée à l'élevage bovin et à la culture du soja destinés à l'exportation. Certes, l'accord comporte un chapitre consacré au développement durable et réaffirme l'engagement des parties envers l'Accord de Paris sur le climat. Toutefois, ces engagements ne sont assortis d'aucune sanction contraignante.

## Une opportunité pour l'industrie européenne

A l'inverse, l'industrie européenne devrait bénéficier de nouveaux débouchés en Amérique Latine. Cela concerne notamment l'automobile, la chimie-pharmacie et les machines-outils, qui devraient engranger les deux tiers de la hausse des exportations d'ici à 2040. Ce qui profite notamment à l'Allemagne et aux pays européens très exportateurs de biens industriels, comme les pays d'Europe du Nord. Le libre-échange n'est toutefois pas pour demain : l'accord prévoit une baisse graduelle des droits de douane, qui n'interviendra dans certains cas qu'à partir de la septième année de l'accord.

### Les services favorisés

L'accord va également doper les échanges de services entre les deux ensembles commerciaux. Ainsi, les pays du Mercosur se sont engagés à ouvrir leurs marchés publics aux Européens. La France, très présente dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, par exemple, et déjà bien implantée sur le continent, devrait en profiter. Mais les perspectives sont aussi favorables pour le secteur des banques, des assurances ou encore des télécommunications.

Au final, les effets macro-économiques devraient être limités : d'ici à 2040, d'après les prévisions de l'Union Européenne, l'accord augmenterait le PIB de l'UE de 0,05% et celui du Mercosur de 0,25%...

Mais cet accord revêt également une importance géostratégique : il permet à l'Europe de garder un solide pied sur le continent sud-américain, face aux Etats-Unis d'un côté, et à la Chine de l'autre.

Quel que soit le pays, les analystes du groupe Intersud peuvent vous aider à y analyser la santé de vos partenaires commerciaux !

**Intersud**

 04 91 19 02 00

**Afreco-G2C**

 04 72 88 69 00

**GCI**

 04 37 69 71 50